

**Arrêté temporaire n°25-AT-0214
Portant réglementation de la circulation**

LES COUX

Le Maire de Sèvremont,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-21-1 et R. 413-1,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU la demande en date du 19/12/2025 émise par HBTP demeurant 20 RUE DES TOURTERELLES 85540 LE CHAMPS SAINT PERE représentée par Jérémy GOUGAUD aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection d'enrobé pour le compte de l'entreprise PAINHAS, d'une durée de 2h00 sur la période, rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 12/01/2026 au 23/01/2026 à LES COUX,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 12/01/2026 et jusqu'au 23/01/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent à LES COUX :

- La circulation est alternée par B15+C18 ou K10 ;
- La vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h ;

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, HBTP.

Article 3

Le Maire de Sèvremont est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 30 décembre 2025

Le Maire de Sèvremont



Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- HBTP
- Le Maire de Sèvremont
- HERVOUET France
- Gendarmerie Pouzauges
- Poste Pouzauges
- SCOM 85
- Transport scolaire Pouzauges
- Centre de secours - Pouzauges
- Maire délégué de Saint-Michel-Mont-Mercure
- Car du Bocage

ANNEXES:

Demande de circulation

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

803334468



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : **GOUGAUD** Prénom : **Jérémy**
Dénomination : **HBTP** Représenté par :
Adresse Numéro : **20** Extension : Nom de la voie : **RUE DES TOURTERELLES**
Code postal **8 5 5 4 0** Localité : **LE CHAMPS SAINT PERE** Pays : **France**
Téléphone **0 6 4 8 3 8 4 5 0 7** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : **hbtpexploitation@gmail.com**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :
Code postal Localité : Pays :
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : **152** Extension : Nom de la voie : **les Coux**
Code postal **8 5 7 0 0** Localité : **SEVREMONT**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : **Réfection enrobé pour le compte de l'entreprise PAINHAS, demande arrêté en alternat manuel B15/C18 du 12/01 au 23/01. Durée des travaux 2h00 sur la période.**
Cordialement,
N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :
Date prévue de début des travaux : **1 2 0 1 2 0 2 6** Durée des travaux (en jours calendaires) : **1**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **1 2** Date de début de réglementation **1 2 0 1 2 0 2 6**
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler
Véhicules légers
poids lourds

Stationner
véhicules légers
poids lourds

Dépasser
véhicules légers
poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

.....
.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

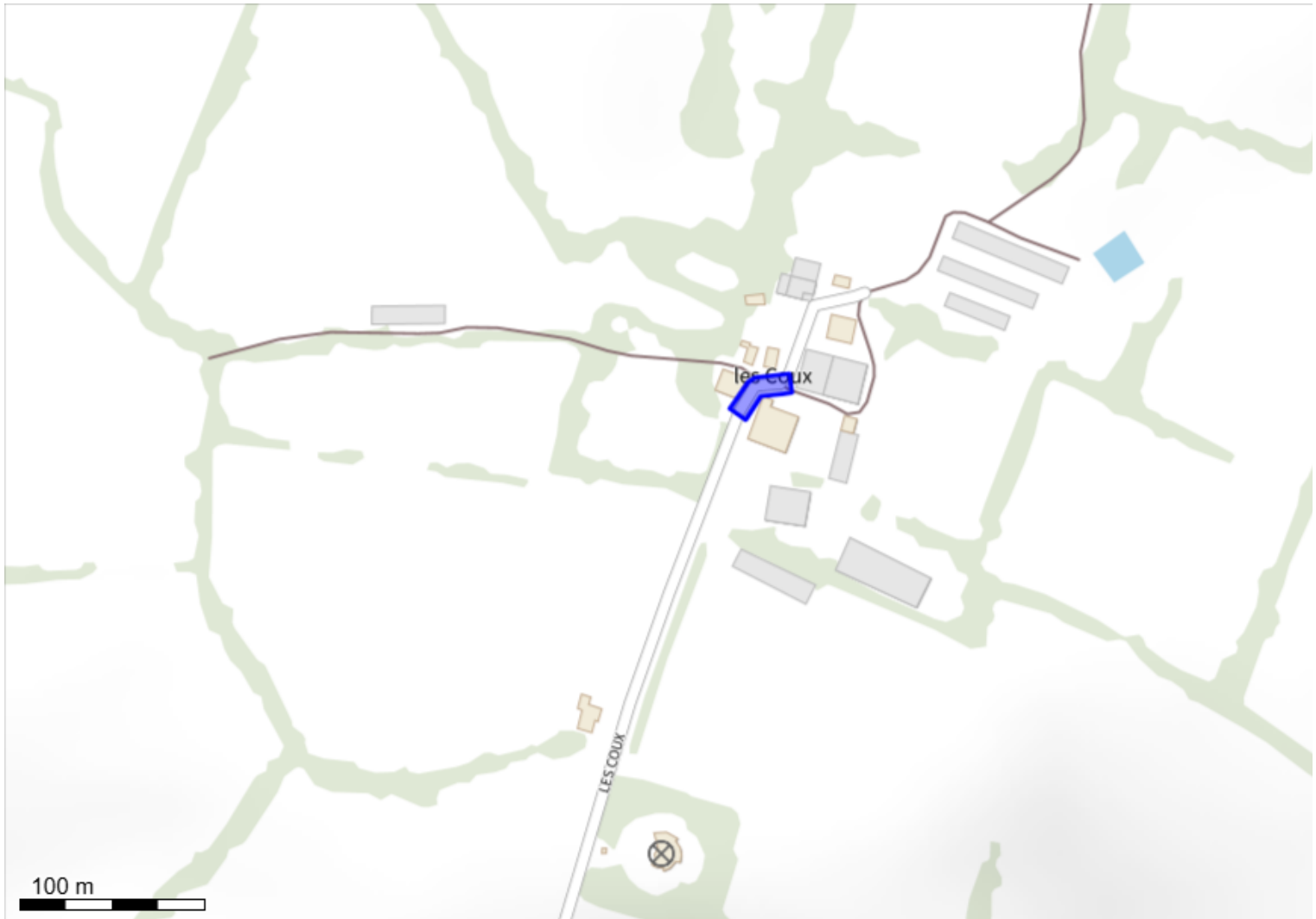
J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : **LE CHAMPS SAINT PERE**

Le : **1 9 1 2 2 0 2 5**

Nom : **SORIN** Prénom : **Jean-Sebactien** Qualité :

 Signature certifiée Sogelink



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>-0.87492363,46.85800524 -0.87477469,46.8580174 -0.87470713,46.85802291
-0.87472326,46.85811531 -0.87497053,46.85809513 -0.87501872,46.8580751 -0.87510992,46.85798342 -0.87514819,46.85794495
-0.87503567,46.85789261 -0.87492363,46.85800524</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:
polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1

```
(46.858005 -0.874924);(46.858017 -0.874775);(46.858023 -0.874707);(46.858115 -0.874723);(46.858095 -0.874971);(46.858075 -0.875019);
(46.857983 -0.875110);(46.857945 -0.875148);(46.857893 -0.875036);(46.858005 -0.874924);
```